



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

quotidiens

Question écrite n° 95328

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la situation de la presse écrite. Ce secteur d'activité connaît depuis une dizaine d'années des difficultés croissantes, résultant notamment de la baisse du nombre des lecteurs, de la chute des recettes publicitaires, de la diminution du nombre de points de vente, de l'essor des titres gratuits et du développement de la presse en ligne sur internet. Le système d'aide de la presse ne paraît plus aujourd'hui adapté aux nouveaux enjeux du secteur. Le nombre de titres disponibles pour les consommateurs risque de se réduire de manière dramatique dans les années à venir, signifiant par la même un recul du pluralisme d'opinion. Quelles mesures concrètes entend prendre le Gouvernement pour soutenir la presse écrite et garantir l'accès à l'information des citoyens et le pluralisme d'opinion, éléments indispensables du bon fonctionnement de notre démocratie.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95328

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mai 2006, page 5296